



43 rue Greneta – 75002 Paris
01 44 76 96 70 – fax : 01 44 76 96 79
www.alliancepn.fr

Réforme de la Garde à Vue **ALLIANCE réagit !**

Des propositions inquiétantes (avant-projets de Loi, propositions de Loi...) imposent une réaction préventive.

ALLIANCE Police Nationale rejette en bloc toute mesure visant à renforcer les droits des mis en cause au détriment de l'efficacité des services d'enquêtes et des droits des victimes !

- *Intervention de l'avocat lors des auditions avec consultation du dossier.*
- *Remise en cause du régime dérogatoire (Terrorisme, Stupéfiants, Associations de malfaiteurs...).*
- *Mise à disposition d'équipe d'enquête.*
- *Droit de regard des magistrats sur les moyens dont disposent les services et sur leur mise à disposition.*
- *Compétence du Garde des Sceaux sur la création, voire la suppression, de services.*
- *Audition différée jusqu'à l'arrivée de l'avocat, etc...*

Autant d'éléments laissant penser que l'on fait preuve de méfiance, voire de désaveu, vis-à-vis de l'enquêteur et des services de police.

Lors d'une audience, le DGPN nous a apporté quelques éclaircissements et « rassuré » en partie, mais nous resterons vigilants car le débat ne fait que commencer !

**Tout comme la très grande majorité des policiers de terrain,
ALLIANCE Police Nationale ne peut accepter une réforme qui
entravera le travail des enquêteurs au point de nuire gravement à
la protection des personnes et des biens !**